

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans **Cinquante mois d'occupation allemande** (Volume 3 : 1917) du

**MARDI 1<sup>er</sup> MAI 1917**

Les chefs du département des finances sont, depuis la mi-avril, en possession de la copie d'un télégramme du Havre (arrivé via La Haye, clandestinement) qui leur dit :

*« Fonctionnaires patriotes doivent rester à leur poste et conserver toute part autorité laissée par occupant, afin de surveiller moindre intrus séparatiste et réduire minimum influence ; contrecarrer directement et fermement exécution de toutes mesures contre intérêt national. Personne ne donnera sa démission ou provoquera sa révocation par acte de protestation. Fonctionnaires tout grade agiront étroite communauté de vues avec supérieurs légitimes qui jugeront en conscience et souverainement les actes auxquels il faut opposer refus prudent ou obéir formellement, et jugeront quels sont ceux qu'il faut tâcher d'éluder, en s'inspirant davantage des intérêts des populations. L'administration des finances ne pourra donner plus belle marque de patriotisme qu'en sacrifiant légitime fierté à intérêts concitoyens et en luttant pied à pied pour conserver unité nationale, sans jamais abandonner aucun poste.*

*Instructions autres départements suivront. »*

La question est donc tranchée pour le personnel des Finances. Il y a un ordre net du

gouvernement belge. Mais cet ordre augmente la perplexité des fonctionnaires d'autres départements. Les instructions données aux Finances ne doivent-elles pas être considérées comme s'étendant aux autres administrations ? Ne les connaissant pas dans le texte, beaucoup se le demandent. Certains fonctionnaires adversaires, francs ou dissimulés, du système de la démission poussent à faire admettre cette interprétation. Ils ignorent que le télégramme du gouvernement du Havre se termine par les mots : « *Instructions autres départements suivront. (1)* » D'autres, qui ne l'ignorent pas, font semblant de l'ignorer. On a été jusqu'à montrer à des fonctionnaires une copie du télégramme du Havre où cette phrase finale était omise.

\* \* \*

Cette agitation dans le monde des fonctionnaires demeure, vu l'absence d'une presse qui puisse s'en occuper, à peu près ignorée du public et renfermée dans les milieux qu'elle touche directement. Pour le public, l'événement du moment, c'est qu'enfin le printemps est là, qui rayonne et réchauffe, qui met du bleu et du soleil plein le ciel, des feuilles plein les arbres, des lilas dans les jardins, des jonquilles et des muguet dans les bois, et dans l'air je ne sais quel souffle subtil, doux et légèrement parfumé. Quelle délivrance, en attendant l'autre ! Bruxelles en paraît regaillardi. Mais ses façades en paraissent

aussi plus sales. Les propriétaires ne font plus les frais d'entretien nécessaires ; on ne les nettoie plus, ne les repeint plus, ne les remet plus à neuf depuis près de trois ans. Beaucoup sont ignobles. Leur pouillerie et leur délabrement, qu'on ne remarquait pas trop dans le gris et le sombre des jours d'hiver, s'accusent lamentablement sous la vive et fraîche lumière de maintenant. C'est de la propreté reluisante des façades qu'était faite, en partie, avant la guerre, la physionomie si élégante de la capitale. Cette physionomie disparaît.

\* \* \*

Alors que ces premiers beaux jours rendent la campagne si séduisante, le nouveau gouverneur général von Falkenhausen refuse d'y vivre. Il n'ira pas habiter le château des Trois-Fontaines, dont son prédécesseur avait fait sa résidence. Il estime que cette propriété est trop exposée aux entreprises des aviateurs alliés et il s'est choisi un gîte au beau milieu de Bruxelles, où les maisons voisines lui seront une protection. Des officiers ont visité à son intention l'hôtel de M. Brugmann, boulevard du Régent, et celui de M. Vaxelaire, avenue de l'Astronomie. Mais ses préférences l'ont conduit ailleurs. Il s'installera, rue de la Science, dans l'hôtel du marquis d'Assche, qui fut habité naguère par le roi Albert quand il était prince héritier. Les occupants légitimes du magnifique hôtel d'Assche ont eu vingt-quatre heures pour déguerpir. Le général von Falkenhausen arrive

demain et il désire trouver maison nette.

(1) Voir ces instructions sous la date du 8 mai.

### Notes de Bernard GOORDEN.

Pour la perplexité des fonctionnaires belges quant à l'attitude à adopter devant les mesures qui vont atteindre les départements ministériels, en exécution de l'arrêté allemand du 21 mars 1917 relatif à la séparation administrative et créant une Belgique officielle flamande et une Belgique officielle wallonne, lisez notamment **50 mois d'occupation allemande** aux dates suivantes :

25 mars 1917 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170325%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

31 mars 1917 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170331%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

10 avril 1917 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170410%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

16 avril 1917 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170416%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

28 avril 1917 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170428%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Il serait utile de compléter ces informations par celles que fournit Charles **TYTGAT** en date du 29 mars dans son **Journal d'un journaliste.**

***Bruxelles sous la botte allemande* :**

<http://www.idesetautres.be/upload/19170329%20TYTGAT%20Charles%20BRUXELLES%20SOUS%20LA%20BOTTE%20ALLEMANDE%20Journal%20journaliste.pdf>

Brand **Whitlock** évoque la séparation administrative de la Belgique dans « *L'âme de la nation* », chapitre 6 de 1917 de la traduction française du chapitre 44, volume 2 (« *Destroying a nation* », parfois intitulé « *At the nation's soul* ») de ses mémoires (mais plus longuement dans la version anglophone) :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201917%20CHAPITRE%2006.pdf>